



Gaëtan Clément

1997/01/01

Écrire sans faute en français... «c'pas évident!»

Capsule linguistique

Voilà une expression qui court sur toutes les lèvres, mais dont l'exactitude n'est pas toujours... évidente !

Emploi correct

Selon *Le Robert*, « évident » signifie *qui s'impose à l'esprit par son caractère d'évidence*. Cette définition nous permet donc de dire :

« *On dit qu'il est malade ; mais à mon avis, cela n'est pas évident* » (ou : *c'pas évident*) ; on veut signifier que sa maladie ne revêt pas un caractère d'évidence.

Emploi fautif

Mais le plus souvent, nous entendons des expressions comme :

« *Faire 50 kilomètres par jour à bicyclette, c’pas évident !* ».

Ici, l’adjectif *évident* a le sens de **facile**. Et c’est vers ce sens que l’emploi du mot a tendance à glisser depuis quelque temps.

Pour nous convaincre du mauvais emploi du mot, enlevons l’adverbe de négation :

« *Faire 50 kilomètres par jour à bicyclette, c’t’évident !* »

On le voit clairement : l’expression est incohérente, dénuée de sens.

On remplacera donc l’exemple fautif par la phrase suivante :

« *Faire 50 kilomètres par jour à bicyclette, c’pas facile !* »

Conclusion

*Écrire correctement le français, ... c’pas **évident** ! ... euh ! ... **facile** !*



Gaëtan Clément